

AFFAIRE N° 4 - COMPTES DE GESTION DE MONSIEUR LE RECEVEUR MUNICIPAL

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Les Comptes Administratifs 1985 de la Ville, du Bureau d'Habitat Social et des Cantines ayant été entendus et votés;

Après m'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures les montants de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 1984, ceux de tous les titres de recettes émis et ceux de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à la passation dans ses écritures de toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites;

Je vous demande:

- 1°) de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 1985.
- 2°) de statuer sur l'exécution des Budgets de l'exercice 1985 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires;
- 3°) de statuer sur la comptabilité des valeurs inactives;
- 4°) de déclarer que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 1985 par le Receveur Municipal, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent aucune observation de votre part.

JE METS LA QUESTION AUX VOIX.

COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL, - TABLEAUX RECAPITULATIFS

VILLE

	RESULTAT CLOTURE EXERCICE PRECEDENT		OPERATIONS DE L'EXERCICE		RESULTAT CLOTURE EXERCICE 1985	
	Déficit	Excédent	Mandats	Titres	Déficit	Excédent
	INVESTISSEMENT FONCTIONNEMENT		90 456 581,41 33 628 590,17 124 085 171,58	178 177 262,13 414 676 413,50 592 853 675,63	153 516 840,47 446 105 544,82 599 622 385,29	

B.H.S.

	RESULTAT CLOTURE EXERCICE PRECEDENT		OPERATIONS DE L'EXERCICE		RESULTAT CLOTURE EXERCICE 1985	
	Déficit	Excédent	Mandats	Titres	Déficit	Excédent
	INVESTISSEMENT FONCTIONNEMENT	11 344 588,48 11 344 588,48	3 665 249,80 3 665 249,80	26 665 295,38 5 624 977,99 32 290 273,37	41 842 930,68 4 099 381,87 45 942 312,55	

COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL - TABLEAUX RECAPITULATIFS (Suite)

CANTINES

	RESULTAT CLOTURE EXERCICE PRECEDENT		OPERATIONS DE L'EXERCICE		RESULTAT CLOTURE EXERCICE 1985	
	Déficit	Excédent	Mandats	Titres	Déficit	Excédent
SECTION INVESTISSEMENT		44 419,84	136 541,98	2 153 247,32		2 061 125,18
SECTION FONCTIONNEMENT		7 675 287,00	39 577 786,89	38 780 669,79		6 878 169,90
		7 719 706,84	39 714 328,87	40 933 917,11		8 939 285,08

Ces résultats concordent avec ceux des Comptes Administratifs déjà examinés.

.../....

MONSIEUR HOARAU MARCEL DONNE LECTURE  
DE L'AVIS DE LA COMMISSION DES FINANCES.

Après avoir entendu les explications du Receveur Municipal,  
la Commission émet un avis favorable.

-----

Monsieur le Receveur Municipal quitte la salle.

LE MAIRE : Je mets cette affaire aux voix (vote sur les qua-  
tre questions figurant au rapport).

LE RAPPORT EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS  
(5 abstentions).

Monsieur le Receveur Municipal revient dans la salle.

LE MAIRE : Monsieur le Receveur Municipal, vos comptes ont  
été approuvés. Les quatre points du rapport ont été adoptés.  
Je vous adresse donc mes félicitations ; et, nous vous re-  
mercions.

Applaudissements.

RECU A LA PREFECTURE DE LA REUNION

Le **02 JUIL. 1986**

Article 3 de la loi n° 82-213 du 2  
mars 1982 relative aux droits et  
libertés des Communes, des Départe-  
ments et des régions